

Décès de trois femmes à Douéra

Le nombre de décès par le gaz connaît des proportions alarmantes

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4438 - Jeudi 29 mars 2018 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou/ Investissement

Les 35 projets en réalisation devraient générer 2 000 postes d'emploi

Page 24

En plus des 6 100 familles déjà relogées à Boumerdès

Le wali ambitionne d'éradiquer 11 000 chalets avant le 5 juillet

Page 24

Guerre commerciale ou guerre technologique ?

Par Mohamed Habili

Après l'augmentation des tarifs sur l'acier et l'aluminium, dont les victimes ont été en premier lieu les alliés des Etats-Unis, l'administration Trump serait sur le point de procéder à des hausses du même genre, exclusivement dirigées contre la Chine, qui, on le sait, a été plutôt épargnée par les premières mesures. Des dizaines de produits en provenance de Chine seraient bientôt taxés, de façon à ce que le déficit commercial américain connaisse à terme une baisse, estimé par les uns à 30 milliards de dollars, au double par les autres. En fait, peu importe le niveau des droits d'entrée frappant ces produits, car le déficit américain avec la Chine, supérieur à 300 milliards de dollars, n'en restera pas moins incomparablement plus élevé qu'avec tout autre partenaire commercial des Etats-Unis. Ce qu'il importe de relever est ailleurs. Il est dans le fait que l'on sait maintenant que les premières mesures protectionnistes n'ont pas été improvisées, comme beaucoup l'ont cru, sans doute pour se rassurer, mais qu'elles entrent dans le cadre d'une politique commerciale en rupture avec la dogmatique libre-échangiste en vigueur depuis des décennies. L'administration américaine n'ayant pas encore annoncé ces mesures particulières, notamment en ceci qu'elles ne concernent qu'un seul pays, ce qui n'était pas le cas des premières, qui elles ne visaient aucun pays à l'exclusion des autres, on ne sait pas comment elle compte les justifier.

Suite en page 3

Le projet sur l'inconstitutionnalité des lois bientôt présenté par Louh au gouvernement

L'APN vote les lois sur les procédures pénales et les données personnelles



Désormais, avec l'adoption du projet de loi relatif à la protection des données personnelles, il ne sera plus possible d'exploiter celles des Algériens que ce soit pour les statistiques ou tout autre objectif, sans leur consentement à titre individuel.

Lire page 2

LIANOR au service des villes durables

La norme ISO 37101 pour déployer un système de management de l'aménagement durable

Page 4

Prix littéraire "Mohammed Dib"

L'Association Culturelle La Grande Maison de Tiemcen
Avis d'appel à candidature
Session 2017/2018



Prix littéraire Mohamed Dib

Une cinquantaine d'œuvres en lice

Page 13

Le projet sur l'inconstitutionnalité des lois bientôt présenté par Louh au gouvernement

L'APN vote les lois sur les procédures pénales et les données personnelles

■ Désormais, avec l'adoption du projet de loi relatif à la protection des données personnelles, il ne sera plus possible d'exploiter les données personnelles des Algériens que ce soit pour les statistiques ou tout autre objectif, sans leur consentement à titre individuel.

Par Lynda Naili

Tayeb Louh, ministre de la Justice, garde des Sceaux, a en effet indiqué hier en marge de l'adoption à l'APN des deux projets de loi relatifs aux procédures pénales et aux données personnelles, que «dorénavant, il ne sera plus possible d'exploiter les données personnelles des Algériens que ce soit pour les statistiques ou tout autre objectif, sans qu'ils en soient avisés».

Ainsi, le nouveau texte de loi, une fois adopté également par le Sénat dans quelques jours, comportera une série de garanties, protégeant les données personnelles et la vie privée des Algériens lors des opérations de collecte, d'enregistrement, de conservation, de changement, d'exploitation, d'envoi, de publication ou de destruction des données. Toutefois, «seront exclues, les données traitées par les services du ministère de la Défense nationale et de sécurité, et celles exploitées dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la criminalité et les bases de données judiciaires», est-il souligné dans le nouveau texte. Par définition, pour le nouveau cadre juridique, les données personnelles sont «toutes données relatives à une personne identifiée ou identifiable, à l'instar du numéro d'identification ou des éléments relatifs à ses aspects physique, physiologique, psychique, biométrique, culturelle, social et économique», ledit texte s'appuyant sur le consentement ou non de la personne concernée pour l'exploitation de ses données, exprimées dans une case à insérer dans les différents formulaires qu'elle doit remplir, après l'entrée en vigueur du texte en question. De ce fait, le nouveau texte de loi a inclus une série de garanties, protégeant les données personnelles et la vie privée lors des opérations de collecte, d'enregistrement, de conservation, de changement, d'exploitation, d'envoi,

de publication ou de destruction des données. Ce sont autant de garanties qui, dira Tayeb Louh, reflètent «une forte volonté politique pour la protection des données personnelles des Algériens».

Vers la création d'une autorité nationale pour l'octroi des autorisations de traitement des données

«Une volonté forte» qui se traduit également par la création prochaine d'une autorité nationale, chargée de l'octroi d'autorisations pour le traitement de ce genre de données aux différentes instances. Placée sous la tutelle directe du président de la République, la nouvelle institution veillera au contrôle et à l'organisation de l'opération. Notons que cette autorité sera composée de 16 membres, installés pour un mandat de cinq ans, dont trois désignés par le président de la République. Outre trois magistrats désignés par le Conseil supérieur de la magistrature, membres de la Cour suprême et du Conseil d'Etat, elle comptera également un membre de chaque chambre du Parlement et un représentant des ministères de la Défense, des Affaires étrangères, de l'Intérieur, de la Justice, de la Santé, du Travail, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique.

«Le nouveau code de procédure pénale consolide les libertés individuelles et les droits de l'Homme»

Par ailleurs, s'agissant du projet de loi portant code de procédure pénale, le ministre estimera que la révision de certaines dispositions relatives essentiellement au casier judiciaire, à la réhabilitation et à la contrainte par corps s'inscrit dans le cadre du



Ph/DR

parachèvement de la réforme de la justice, notamment à la lumière de l'introduction de peines alternatives qui n'existaient pas auparavant. Cette démarche, a ajouté le ministre, vise l'actualisation et l'adaptation de ces axes aux amendements introduits dans le dispositif juridique national, en matière de protection et de consolidation des droits à la défense et à la consécration des principes en vigueur à l'échelle internationale, notamment ceux relatifs aux droits de l'Homme. En

effet, le nouveau texte prévoit l'introduction de nouvelles mesures visant à consolider les libertés individuelles consacrées par la Constitution, à travers la révision des dispositions relatives au casier judiciaire, à la réhabilitation et à la contrainte par corps.

De ce fait, à l'issue des votes à la majorité par les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), en attendant le projet sur l'exception d'inconstitutionnalité des lois, qui sera prochainement soumis au gouvernement, Tayeb

Louh a affirmé que l'adoption des deux projets de loi «permettra de renforcer le système législatif, de consacrer l'Etat de droit dans le cadre de la concrétisation de la volonté effective du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, de promouvoir les droits de l'Homme et d'introduire les mécanismes juridiques garantissant les libertés», ajoutant que le «principal objectif étant la préservation de la dignité du citoyen algérien».

L. N.

Pour mettre fin aux détournements et aux fuites des capitaux Les comptes bancaires suspects sous la loupe

QUALIFIANT DE «très bonne» la coopération judiciaire entre l'Algérie et la France, Tayeb Louh a affirmé, lors d'un point de presse tenu en marge de l'adoption à l'APN des deux projets de loi que la levée du secret bancaire sur les comptes des personnes sous poursuites judi-

ciaires est en cours, et ce dans le cadre de la coopération et de l'entraide judiciaires portées par la convention internationale entre l'Algérie et la France. Laquelle convention, soulignera-t-il, date de 1963 et relancée il y a quelques mois (avril dernier), et qui comporte

trois projets essentiels à savoir, la convention de coopération dans le domaine du pénal, civil et enfin commercial. Auxquels s'ajoute la question de l'extradition des criminels pour qui l'Algérie «n'extrade pas les nationaux», lancera le ministre.

L. N.

Secteur de la justice à Médéa

En souffrance depuis des années, plusieurs projets relancés

Plusieurs projets relevant du secteur de la justice, dans la wilaya de Médéa, en souffrance depuis plusieurs années, ont été relancés et seront graduellement livrés, à partir du mois de mai prochain, a indiqué, hier, le directeur des équipements publics.

Trois tribunaux, implantés respectivement à Médéa, Berrouaghia et Ksar-El-Boukhari, qui ont connu un grand retard de réalisation, faute de crédits de paiement mais également de défaillance des entreprises de réalisation, ont fait l'objet de relance, après la prise en charge des

problèmes sur lesquels butait leur avancement, a expliqué Sofiane Hafedh, lors d'une visite d'inspection du wali sur chantier.

Selon M. Hafedh, une enveloppe financière d'un montant de l'ordre de 310 millions de dinars vient d'être débloquée pour financer les travaux en suspens, notamment l'aménagement intérieur, la sonorisation et l'équipement des différentes salles d'audiences et bureaux, ajoutant que de nombreuses entreprises ont été engagées pour l'exécution de ces travaux.

Le même responsable s'est engagé, au cours de cette visite, à procéder à la livraison, en mai prochain, du tribunal de Médéa, sis au nouveau pôle urbain, suivi du tribunal de Ksar-El-Boukhari sud, programmé pour le mois de juin, alors que celui de Berrouaghia devrait être fin prêt au courant du 2e semestre de l'année en cours, a-t-il déclaré.

Deux centres pénitentiaires, localisés à Médéa et Boughezoul, à l'arrêt également depuis quelques années, figurent parmi les projets que compte relancer, à nouveau, la direction des équipements,

d'après les explications fournies par le DEP, lors de la visite du chantier du tribunal de Médéa.

Des mises en demeure ont été adressées aux entreprises en charge de ces projets, en vue de reprendre les chantiers en question et de renforcer leurs moyens d'intervention pour rattraper le retard enregistré, a fait savoir la même source, qui a évoqué l'éventualité d'une résiliation des contrats de réalisation, dans le cas où aucune suite n'est donnée à ces mises en demeure.

Safy T./APS

Décès de trois femmes à Douéra

Le nombre de décès par gaz est à des proportions alarmantes

■ Le rythme des décès par le monoxyde de carbone en Algérie est devenu inquiétant. Trois femmes, dont deux médecins résidentes, sont décédées dans la nuit de mardi à mercredi, d'une intoxication au gaz, au niveau d'un appartement loué à Douéra (Alger), tandis que deux autres se trouvent dans un état critique, selon un bilan de la Protection civile.

Par Louiza Ait Ramdane

Le monoxyde de carbone a, malheureusement, fait encore deux victimes. Un accident d'intoxication au CO, émanant d'un appareil de chauffage, a été enregistré aux environs de 21h00, dans un appartement situé au niveau de la Coopérative «El Feth», à Douéra, occasionnant la mort de trois femmes et deux autres dans un état critique (réanimation), selon le sous-lieutenant, Sadek Kamel, de la cellule de communication de la Direction de wilaya de la Protection civile. Les victimes, âgées entre 32 et 38 ans, sont colocataires, précise la même source, ajoutant que les corps des victimes ont été transférés à la morgue du CHU de Douéra, tandis que les deux femmes secourues reçoivent les soins nécessaires au même établissement. Le ministre de la Santé, Mokhtar Hasbellaoui, qui a présenté ses condoléances aux familles des victimes, a décidé de reporter la rencontre qui devait se tenir hier avec les représentants en sciences médicales à la semaine prochaine suite à ce tragique accident.

Le nombre de décès par inhalation de gaz a atteint des proportions alarmantes ces dernières années. Les drames se succèdent en ce qui concerne ce phénomène, en dépit des nombreuses campagnes de sensibilisation et des mises en garde des différents services concernés sur les dangers des appareils de chauffage et de chauffe-eau. La mauvaise utilisation des appareils de chauffage et des chauffe-eau, leur non-conformité ou leur mauvais montage par des personnes non



qualifiées et l'absence d'aération sont souvent pointées du doigt. A cela s'ajoute l'absence d'une bonne aération dans les maisons.

Jusqu'à présent, on parle d'appareils de contrefaçon. Des enquêtes ont été menées par le département du commerce qui a promis des mesures draconiennes contre l'importation d'appareils de contrefaçon. Sur la base de ce constat, le ministère du Commerce a décidé de soumettre les appareils de chauffage à gaz à un contrôle systématique, tant au niveau

des frontières que sur le marché national. Reste que ces appareils non conformes circulent et sont vendus un peu partout et continuent de provoquer des drames. Aussi, les intempéries qui ont affecté l'ensemble des régions du pays, avec des chutes de neige, ont été malheureusement accompagnées de drames : des familles entières décimées par le gaz émanant d'appareils de chauffage à gaz ou à mazout, ou des chauffe-eau. Depuis le début de l'hiver, plusieurs personnes sont mortes, victimes

du monoxyde de carbone. Les éléments de la Protection insistent sur le respect des consignes de sécurité. Il est indispensable de penser à ventiler le logement lors de l'utilisation des appareils de chauffage, d'aérer et de ne jamais obstruer les entrées et les sorties d'air de votre logement. En cas de danger, il est impératif d'ouvrir les fenêtres pour aérer mais également de fermer, en toute urgence, le robinet de la bouteille de gaz ainsi que celui du compteur de gaz de ville.

L. A. R.

Symposium international, début avril, sur la place financière

La finance islamique et le e-paiement au menu

La finance islamique et la modernisation des services financiers à travers notamment l'e-paiement seront au menu du 1^{er} Symposium international sur la place financière qui se tiendra du 3 au 6 avril prochain au Palais des expositions (Pins maritimes, Alger), ont indiqué hier les organisateurs.

«Il s'agit d'un événement professionnel qui vise à diffuser et vulgariser la culture financière et bancaire, au moment où les différents intervenants de la place engagent des stratégies vigoureuses d'élargissement du périmètre de bancarisation de l'économie et d'inclusion des ressources financières dispo-

nibles», a expliqué le président de cette manifestation, Abderrahmane Benkhalfa.

Le symposium se déroulera sous forme d'exposition avec la participation d'une trentaine de banques et compagnies d'assurances, couplée à trois colloques portant essentiellement sur les évolutions du marché de la finance participative/islamique et de ses produits, l'adaptation réglementaire et fiscale de ce marché, les assurances et produits Takaful, la digitalisation des activités bancaires et financières, l'architecture et dynamique du système monétaire algérien et les évolutions futurs (m-paiement, e-

paiement, e-commerce, etc.).

Il est prévu, dans ce cadre, d'organiser des «conférences accessibles au grand public seront animées avec un langage simple, loin des rencontres professionnelles fermées d'ingénierie financière».

Selon M. Benkhalfa, cette manifestation a été conçue de manière à valoriser l'intégration de la place financière en s'appuyant surtout sur des alliances stratégiques entre les banques et les assurances.

Parallèlement à cette intégration, des synergies doivent être créées entre la place financière et les opérateurs activant dans le domaine des technolo-

gies, réseaux, data, numérisation et paiement électronique, afin de réduire le gap entre l'offre et la demande en matière de services financiers en Algérie, a-t-il soutenu.

Sur ce point, il estime que l'avenir des autres secteurs d'activités économiques, à l'instar de l'agriculture et l'industrie qui commencent à générer de la valeur ajoutée, est lié au développement d'une économie de services, notamment avec la généralisation de la digitalisation et les systèmes d'information.

Il a souligné, par ailleurs, l'importance de mettre en cohérence la finance conven-

LA QUESTION DU JOUR

Guerre commerciale ou guerre technologique ?

Suite de la page une

Mais selon toute vraisemblance leur but n'est pas tant de corriger de quelques dizaines de milliards de dollars le déficit commercial américain que de sanctionner les Chinois pour leur non-respect de la propriété intellectuelle américaine. Il y aurait eu vol en ce domaine de la part des Chinois, et c'est cela que les taxes chercheraient à pénaliser. Dans ce cas, on se demande comment cela pourrait se faire par le moyen choisi, celui de la hausse des taxes douanières. Les seuls qui seraient pénalisés dans ces conditions, ce seraient les consommateurs américains qui paieraient plus chers ces produits, pour autant bien sûr qu'ils continuent à les acheter. Les 30 ou les 60 milliards de dollars de déficit en moins de la balance américaine seraient prélevés sur eux. A moins évidemment que ces consommateurs viennent à s'en détourner, leur préférant d'autres moins chers parce que moins ou pas du tout taxés pour leur part, provenant par exemple de pays où les salaires sont encore plus bas que ceux perçus par les travailleurs chinois. Il ne semble pas toutefois que les produits en question, dont on ne connaît pas la liste, soient de ceux dont on dit qu'ils sont à forte intensité de travail, mais plutôt des produits de technologie avancée, pour lesquels les Américains veulent conserver une certaine avance sur les Chinois. On en a une preuve dans le fait que les Américains ne veulent pas seulement faire barrage aux produits chinois mais également aux investissements chinois dans des domaines de pointe. Ainsi l'opposition de l'administration Trump au rachat de Qualcomm, le fleuron américain de la technologie mobile, convoité par les Chinois. Son contrôle par les Chinois leur permettrait, disent les Américains, de les devancer dans le domaine du G5. Comme on le voit, on est ici loin du bas de gamme.

M. H.

tionnelle non spéculative avec la finance islamique en évolution.

«Les finances classique et islamique doivent coexister sur la place algérienne, mais les deux doivent être contrôlées de la même manière et régies avec le même encadrement juridique», a-t-il noté.

Le Symposium international sur la place financière est organisé par un consortium de cabinets spécialisés, animé par un panel d'experts, placé sous la coordination de M. Benkhalfa, qui avait occupé le poste de ministre des Finances entre 2015 et 2016.

Yanis C.

«Le courage vient du partage, donner son sang pour sauver des vies»

L'Algérie célèbre demain la Journée maghrébine de don du sang

■ L'Algérie s'apprête à célébrer demain la Journée maghrébine de don du sang sous le slogan «Le courage vient du partage, donner son sang pour sauver des vies» qui sera marquée, cette année, par l'organisation de différentes manifestations à travers le territoire national pour sensibiliser davantage sur l'importance du don de ce liquide vital, indique hier un communiqué de l'Agence nationale du sang (ANS).

Par Samiha Ah.

Célébrée le 30 mars de chaque année, cette journée avait été instituée en mai 2006, lors de la réunion de la Commission maghrébine chargée des médicaments, dispositifs médicaux et autres laboratoires d'analyses et de transfusion sanguine, avec pour objectif principal le renforcement des relations de coopération entre les pays de l'Union du Maghreb arabe dans le domaine de la transfusion sanguine, rappelle l'ANS.

Cette nouvelle édition a pour objectif, d'une part, de «rendre un vibrant hommage à tous les donateurs de sang bénévoles et, d'autre part, sensibiliser davantage l'opinion publique quant à l'importance du don du sang afin de forger cette culture au sein de la société pour garantir un approvisionnement suffisant et durable en produits sanguins sécurisés», souligne l'Agence.

Dans ce cadre, l'ANS, en collaboration avec les directions de la santé et en coopération avec la Fédération algérienne des donateurs de sang et le mouvement associatif, organisera différentes manifestations à travers le territoire national, entre autres, des journées portes ouvertes de sensibilisation et des collectes de sang.

Les ministères des Affaires religieuses et de l'Education nationale seront également impliqués à travers les prêches du vendredi et l'organisation d'un cours d'éducation en faveur de la promotion du don du sang, indique l'Agence, précisant également qu'une collecte de sang est prévue le 1^{er} avril prochain en partenariat avec le ministère de la Solidarité nationale à travers le territoire national.

En outre, cette journée sera marquée par le lancement de la première campagne de collecte au titre de 2018, en partenariat avec la Direction générale de la



Sûreté nationale du 27 au 29 mars courant et par la signature d'une convention entre l'ANS et le Jardin d'essai d'El Hamma (Alger) dans le cadre de la promotion et la collecte du don du sang auprès du personnel et

des visiteurs du jardin. Par ailleurs, l'ANS rappelle que la mobilisation durant la précédente Journée maghrébine de don du sang avait permis de collecter 10 039 poches de sang, alors que pour l'année 2017, et à

travers les 224 structures de transfusion sanguine réparties sur l'ensemble du territoire national, un total de 593 613 poches de sang avaient été collectées, soit une évolution de 6,75% par rapport à l'année 2016. S. Ah.

L'IANOR au service des villes durables

La norme ISO 37101 pour déployer un système de management de l'aménagement durable

L'IANOR, à l'instar des autres organismes arabe du domaine, a célébré le 25 mars dernier, la Journée arabe de la normalisation sous le thème «Les normes au service des villes durables». Un thème répondant au onzième des dix-sept objectifs du développement durable de l'ONU, sur lequel Mohamed Kheddad, directeur de l'IANOR (Institut algérien de normalisation) est revenu sur les ondes de la Radio nationale la Chaîne 1, indiquant que la norme ISO 37101 pour aider les collectivités territoriales a déployé un système de management de l'aménagement durable.

A ce titre, Mohamed Kheddad, directeur de l'Institut algérien de normalisation (IANOR), sur le thème retenu par l'Organisation arabe du développement industriel et minier (OADIM), indiquera que son institut «s'inscrit dans l'optique de redonner aux villes algériennes leur dimension qualitative et quantitative à même de garantir un développement et une meilleure gestion du territoire et ce, à tous les niveaux». Selon lui, «outil reposant sur le volontariat, la normalisation s'est en effet emparée de la question de ville durable en 2011, lorsqu'a été initiée l'écriture de la norme ISO 37101». «Cette nouvelle norme internationale, ajoutera-t-il, se présente comme un mode d'emploi pour aider les collectivités territoriales à déployer un système de management de l'aména-

gement durable». Et pour cause, défendra-t-il, «la normalisation, représentant un champ classique de politique industrielle, d'un point de vue économique, outre de favoriser une rationalisation des coûts et le renforcement de la compétitivité des entreprises, elle favorise surtout la libre circulation des produits dans les marchés et la capacité d'innover des entreprises. La normalisation contribue aussi à répandre plus rapidement le savoir technique et les innovations». En outre, l'invité de la Chaîne 1, rappelant la définition de l'ONU du développement durable qui consacre un «développement qui répond, dans l'équité, aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs», dira qu'aujourd'hui il s'agit de trouver à échelle locale, de penser des politiques d'urbanisation durable en conformité au cadre universel sous les contraintes des changements climatiques, de l'accès à l'eau, de la préservation de l'environnement, du respect des droits de l'homme...

Une vision prospective de la ville s'impose

Ce qui, dira-t-il, «impose une vision prospective de la ville qui nécessite l'implication de l'ensemble des acteurs, à commencer par l'administration locale représentée par les walis et élus

locaux ainsi que les intellectuels, les professionnels, les chercheurs, les experts et les opérateurs en charge de la ville et de sa gestion». Pour lui, la société civile et le mouvement associatif «ne sont pas restés pour jouer un rôle efficace et complémentaire dans ce domaine». D'où, argumentera-t-il, la nécessité d'une politique de la ville, dotée d'un plan d'action qui permette d'anticiper le boom démographique avec tous ce qu'il implique comme besoins du citoyen en termes de sécurité et de protection ainsi que ses besoins fondamentaux en matière de santé, d'habitat, d'enseignement et de moyens de loisirs». En somme, argumentera M. Kheddad, «l'intérêt suscité par la ville tient autant aux problèmes qu'elle pose qu'aux conditions dans lesquelles elle est perçue et analysée». «Il tient aussi, ajoutera-t-il, aux problématiques sociétales qui sous-tendent l'importance de son rôle dans les développements futurs d'une société de plus en plus urbanisée». Et pour cause, selon lui, «le développement durable constitue par ailleurs un enjeu de société majeur et les conditions dans lesquelles ses principes vont devoir être reconnus et mis en vigueur interpellent la société dans ses différentes composantes». C'est d'ailleurs dans cette optique qu'il rappellera que depuis la mise en œuvre de la norme relative à la Responsabilité sociétale des



organisations, appelée la norme NA/Iso 26000, il y a maintenant bientôt une année, à travers l'accompagnement de quinze organisations dont trois communes dont deux à Bordj Bou-Arreridj (Bordj Ghedir et Ghelassa) et l'APC d'El Madania à Alger, son institut a guidé des municipalités pilotes dans l'application du concept du développement durable aux collectivités locales.

9 000 normes élaborées par l'IANOR

D'autre part, interrogé sur la notion de la normalisation, des objectifs des normes ainsi que sur la mission de son institut, le responsable expliquera que l'activité de la normalisation «si elle touche à l'environnement humain de manière globale et spécifique en même temps, elle concerne notamment tous les domaines d'activité, particulièrement ceux économiques du pays ayant directement ou indirectement un impact sur l'individu et son envi-

ronnement immédiat». «Les normes ne sont pas un objectif en soi, mais un instrument pour l'atteinte d'objectifs que sont notamment la réduction des coûts de production, l'amélioration de la qualité des produits, l'augmentation des taux de production, la facilitation des échanges commerciaux, la préservation et la rationalisation des ressources qui demeurent un legs pour les générations futures, et au final assurer la sécurité des consommateurs», argumentera-t-il avant de faire part de 9 000 normes algériennes élaborées à ce jour par l'IANOR. Dans ce contexte, soulignant que «la normalisation a une importance considérable pour le quotidien et le fonctionnement de l'économie», il appellera «l'ensemble des acteurs des différents secteurs à se faire représenter dans les 70 comités techniques nationaux en charge de l'élaboration des normes nationales».

Lynda Naili

Hydrocarbures

Guitouni : le cadre législatif récent «favorisera» de nouveaux investissements

■ Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a affirmé mardi à Timimoun, que le nouveau cadre législatif régissant le secteur des hydrocarbures, qui sera «prêt à la fin 2018 ou au début du premier semestre 2019, favorisera de nouveaux investissements en partenariat avec des opérateurs étrangers qui reconnaissent le sérieux et la crédibilité de l'Algérie».

Par Salem K.

«**J**e suis convaincu que le nouveau cadre législatif, en cours d'élaboration et devant être prêt à la fin 2018 ou au début du premier semestre 2019, ouvrira le champ à davantage d'investissements en partenariat avec des opérateurs étrangers qui reconnaissent le sérieux et la crédibilité de l'Algérie», a déclaré M. Guitouni dans une allocution à l'occasion de l'inauguration du nouveau complexe gazier au champ de Timimoun. Soulignant que le nouveau texte contribuera au «renforcement des capacités de

production pétrolières et gazières nationales», le ministre a fait savoir que son secteur «a tracé un programme ambitieux visant à intensifier les efforts en matière de prospection, d'exploration et de développement des hydrocarbures pour assurer au pays la sécurité énergétique à long terme, à travers l'augmentation des réserves». Le complexe de Timimoun, réalisé par «les plus grandes compagnies pétrolières internationales», Sonatrach (Algérie), Cepsa (Espagne) et Total (France), devrait «renforcer l'industrie gazière en Algérie» et témoigne de l'importance du secteur minier dans le pays, a ajouté le ministre, exprimant par

la même occasion la «disponibilité» de son département à «poursuivre les efforts pour améliorer le climat d'affaires et capter de nouveaux partenaires», d'autant, a-t-il ajouté que les ressources de l'Algérie sont immenses et non encore entièrement découvertes.

Soulignant que le complexe de Timimoun permettra d'augmenter «les capacités de production gazière de l'Algérie et renforcera sa position sur le marché international», M. Guitouni s'est dit «confiant» en les capacités du Groupe Sonatrach à «relever ce défi». «Le secteur de l'Energie demeure, sous la conduite éclairée du président



de la République, Abdelaziz Bouteflika, fort et efficient et contribue au développement socio-économique, notamment

en termes de création de nouveaux postes d'emploi et l'amélioration du service public», a conclu le ministre.

S. K./APS

Economie numérique

La rencontre d'Alger exprime une prise de conscience de l'importance des TIC

La conférence régionale sur la contribution de l'économie numérique dans la croissance des pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (MENA), tenue lundi et mardi à Alger, exprime une prise de conscience des opportunités offertes par les technologies de l'information et de la communication (TIC) en matière de création d'emplois, notamment aux jeunes. Dans une brève allocution à la clôture de la rencontre, le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a affirmé que la conférence d'Alger témoignait sur l'intérêt accordé au secteur des TIC pouvant ouvrir de «larges perspectives» aux jeunes de la région MENA et promouvoir la création d'emplois au profit de cette frange importante de la société. L'investissement dans le secteur des TIC permet aussi de contribuer à relever les défis contemporains notamment ceux ayant trait à la construction d'une économie productive et diversifiée qui mettra un terme à la dépendance des pays de la région aux hydrocarbures, a-t-il relevé lors de cette rencontre organisée par le ministère des Finances en collaboration avec la Banque mondiale (BM) et le Fonds monétaire arabe (FMA). Selon lui, le choix du thème de la conférence d'Alger, portant sur le trio : «les jeunes, la technologie et la finance», n'est pas fortuit. Il interpelle les pays de la MENA quant à la nécessité de fournir les conditions nécessaires à l'émergence d'une économie du savoir. Cela commence, a-t-il poursuivi, par une amélioration du climat des affaires, une adaptation de la réglementation régissant la création des start-up et surtout

une facilitation de l'accès au financement à l'endroit des jeunes porteurs d'idées et projets innovants. Le ministre a, par ailleurs, souhaité que les recommandations de la rencontre seront pris en considération par les pays participants afin de les concrétiser, au grand dam de la jeunesse qui représente l'écrasante majorité de leurs populations. De son côté, le Directeur général du FMA, Abdulrahman A. Al Hamidy, a affirmé que l'économie numérique est une «alternative» pour les pays arabes et un «levier» pour leur croissance. Il a, dans ce contexte, souligné l'importance de mettre en place des procédures favorables au développement d'activités liées à la e-monetique, au e-commerce et à la e-gouvernance. Pour lui, il est impératif de concevoir la création d'une start-up en tenant compte des normes et des bonnes pratiques internationales, appelant à l'élaboration d'une stratégie à long terme pour assurer la stabilité du climat des affaires. S'agissant des activités du fonds, M. Al Hamidy a rappelé que le FMA avait mis en place un groupe de travailler visant à encourager l'utilisation de la monétique dans la région MENA, outre l'institution d'une Journée arabe de la e-monetique, coïncidant avec le 27 avril de chaque année. Pour sa part, le vice-président de la BM pour la région MENA, Hafez Ghanem, s'est félicité de «la qualité» de l'organisation de la conférence d'Alger, estimant qu'elle constituera un «tournant» dans la vision des pays participants aux TIC et à l'innovation. Il a, toutefois, affirmé que pour en faire un moteur de

croissance, les TIC exigent la réalisation d'infrastructures capables de fournir de l'Internet à haut débit et à un maximum de personnes et à des coûts réduits, rappelant que la majorité de la jeunesse de la région MENA souffrait des affres du chômage. Il est à souligner que la conférence d'Alger sur l'économie du savoir a vu un consensus autour de la nécessité de créer une plateforme numérique pour encourager la communication et l'échange entre les jeunes innovants de la MENA. Il a été décidé ainsi que cette plateforme sera basée en Algérie. Elle constituera un espace de débats, d'échanges et de contacts susceptibles de rapprocher les jeunes porteurs de projets et les patrons de start-up déjà en activité dans la région MENA et de les encourager à innover notamment dans les TIC. Placée sous le Haut patronage du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, la conférence régionale visait la mise en évidence des éléments fondamentaux d'une nouvelle économie, ainsi que le rôle des systèmes éducatifs dans le changement des mentalités des jeunes générations vis-à-vis de l'innovation. Les travaux de la conférence avaient aussi porté sur la nécessaire disponibilité des infrastructures techniques pour l'émergence de l'économie numérique tels que l'accès à l'internet à haut débit et le paiement. La rencontre a vu la participation de nombreux acteurs et experts nationaux et étrangers du monde de l'économie, de la finance et des TIC.

Assia Ch.

Le marché reprend son souffle L'euro stable face au dollar

L'EURO RESTAIT stable face au dollar mercredi dans un marché qui reprenait son souffle après plusieurs séances riches en événements, anticipant déjà les congés de Pâques. L'euro valait 1,2397 dollar, contre 1,2403 dollar mardi soir. La monnaie unique européenne montait face à la devise japonaise à 130,87 yens, contre 130,65 yens mardi soir. Le billet vert montait lui aussi face à la monnaie nipponne à 105,57 yens, contre 105,34 yens pour un dollar la veille au soir. Le début de la séance européenne était relativement stable à l'approche du week-end de Pâques, alors que la semaine dernière a été chargée en événements avec la réunion des banques centrales américaine et anglaise, des avancées sur le Brexit et des craintes de guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine. «Nous ne voyons pas de catalyseur fondamental à court terme qui pourrait faire bouger les principales monnaies», a noté un analyste.

«Il y a un manque notable d'événement majeur et de publication d'indicateur en amont de la période» du long week-end de Pâques, a-t-il poursuivi. Le dollar a été récemment affecté par la possibilité d'une guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine, alors que le président américain a menacé la semaine dernière de taxer lourdement certaines importations chinoises, à hauteur de 60 milliards de dollars. Mais les deux pays ont commencé des négociations.

H. N.

Hani Y.

Pétrole

Le Brent à plus de 69 dollars

Le cours du pétrole de Brent européen dépassait 69 dollars mercredi dans l'attente des données officielles sur les stocks américains de brut.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 69,69 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE)

de Londres, en baisse de 42 cents par rapport à la clôture de mardi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance cédait 60 cents à 64,65 dollars. «Les prix ont bougé en raison

de la forte reprise du dollar», ont estimé des analystes.

Comme les prix du baril sont fixés en dollars, le rebond de la monnaie américaine rend les achats plus coûteux pour les investisseurs utilisant d'autres devises. Mais les marchés ont également digéré les données

de l'American Petroleum Institute (API), fédération professionnelle qui publie ses chiffres sur les stocks américains à la veille de ceux de l'entité gouvernementale de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA).

Tlemcen

Des besoins de près de 250 millions DA pour les dix plages

■ Des besoins financiers de l'ordre de 248,550 millions de dinars pour les dix plages autorisées à la baignade ont été exprimés par la commission de préparation de la saison estivale de la wilaya de Tlemcen, a-t-on appris du secrétariat général de la wilaya.

Par Hakim B.

Les estimations concernent le financement des actions à mener dans le cadre du fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (ex-FCLL) au niveau de chaque plage pour l'accueil, dans de bonnes conditions, des estivants, en application de l'instruction 27 du 12 février 2018 du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a-t-on indiqué. Cette commission a proposé, parallèlement, l'ouverture de trois nouvelles plages qui nécessitent un montant de 80,700 millions de dinars pour leur autorisation à la baignade. Il s'agit de Bider 2, dans la commune de M'sirda Fouaga, de Sidi Maârouf et de Bir El Malah, dans la commune de Souk Tlata. En cas d'autorisation, ces plages s'ajouteront aux dix plages autorisées à la baignade en 2017, à savoir Marsa Ben M'hidi, Moscarda 1 et 2, Ain Adjroud, Sidna Youchaa, Agla, Tafout, Oued Abdellah, Bider, Ouled Benayad, soit une distance de 14,990 mètres, a-t-on ajouté.

Dès à présent, les communes côtières concernées par les dix plages autorisées, sur les 24 recensées, ont mené une série d'actions relatives notamment à des travaux d'aménagement urbain, de raccordement aux différents réseaux et d'éclairage public, a-t-on signalé, faisant savoir que ces opérations ont nécessité la mobilisation de 44,8 millions de dinars dans le cadre des plans communaux de développement (PCD).

Concernant le recouvrement des frais et taxes dus aux communes côtières, la wilaya de Tlemcen a enregistré, à l'issue de la saison estivale 2017, l'enregistrement d'une somme totale de 36,894 millions DA.

Pour la saison estivale 2018, la wilaya prévoit l'augmentation de ces ressources communales qui seront budgétisées par, notamment, la révision des prix de location des biens communaux.

En matière de structures d'hébergement, il est relevé la disponibilité de 7 000 lits répartis entre huit camps d'été (2.105 lits), deux centres de vacances (200), 17 hôtels (893), et 27 autres structures et établissements (3 198).

Ces communes sont confrontées aux problèmes de recrutement de la main-d'œuvre pour



l'entretien des plages qui exige l'ouverture de nombreux postes d'emplois saisonniers, a-t-on

souligné. Pour ce qui est du transport vers les différentes plages, la wilaya a prévu la déli-

vrance de 2 760 autorisations totalisant plus de 76 000 places. H. B./APS

Projet de 1 500 logements AADL à Mascara

Désignation d'une entreprise turque pour achever les travaux

L'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL) a chargé une entreprise turque d'achever les travaux de réalisation de 1 500 logements de formule location-vente à Mascara, en remplacement d'une société chinoise, a-t-on appris mardi du wali de Mascara.

Mohamed Lebka a indiqué, lors des travaux du conseil exécutif de wilaya, que durant le mois de novembre 2017 et le début de l'année en cours, deux contrats concernant la réalisation de 1 500 logements location-vente dans la ville de Mascara ont été résiliés avec la société chinoise chargée du projet, en raison du grand retard enregistré dans la réalisation du projet et le non respect des engagements contractuels.

Le wali a ajouté que l'achèvement des travaux a été confié à une entreprise turque

«Dickinson» sur la base d'un marché contracté de gré à gré. Le même responsable a tenu à rassurer les souscripteurs des projets AADL de la wilaya que le retard enregistré dans la réalisation des travaux des différents projets les concernant sera rattrapé et que les travaux des 1 500 logements seront achevés par l'entreprise turque, qui a bénéficié également d'un autre projet concernant la réalisation d'un autre quota de 1 800 logements.

Un autre projet de réalisation de 1.200 logements a été confié à une entreprise locale, en attendant de charger une autre entreprise de réaliser les 300 logements restants, a encore fait savoir le même responsable, qui a indiqué qu'un projet de 400 logements de la même formule a été transféré de la commune de Ghriess vers la ville de Mascara, avec le consentement des

souscripteurs concernés, et ce pour des raisons de procédures et d'autres liées au foncier. Le président de l'antenne de l'agence AADL de Mascara a sollicité le wali, lors de cette rencontre, pour intervenir auprès du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville pour consacrer un quota supplémentaire de 1 800 logements de la formule location-vente, afin de couvrir le déficit dans la wilaya de Mascara et répondre aux demandes de tous les souscripteurs ayant versé la première tranche, dont le nombre est estimé à 6 600.

Le quota de la wilaya de Mascara en logements location-vente, depuis le début de l'opération jusqu'au début de l'année en cours, est de 4 800 logements répartis à travers les communes de Mascara, Mohammadia, Sig et Tighenif.

Hamid C.

Première session extraordinaire de 2018

Installation de l'exécutif de l'APW de Guelma

L'exécutif de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) de Guelma a été installé mardi au cours de la première session extraordinaire de l'année 2018. Tenu en présence de 38 membres sur l'ensemble des 39 élus de cette assemblée, cette session extraordinaire a permis l'élection de deux vice-présidents et la constitution de 9 commissions relevant de l'APW, votées à main levée par la majorité absolue des élus, soit 20 voix sur les 39 que compte l'institution élue de la wilaya de Guelma.

La composition de cet exécutif n'a pas manqué de susciter des tiraillements. Certains abstentionnistes ont usé de divers moyens pour chambouler le bon déroulement de cette session. Cette session extraordinaire est la deuxième du genre qu'organise l'APW de Guelma après celle

du 14 décembre 2017 qui avait fait l'objet d'un recours de la part de l'une des formations politiques représentées au sein de l'assemblée, selon le président

de l'APW Belkheir Brahmia qui a indiqué que ce recours a été approuvé par le tribunal administratif le 12 février 2018.

Pour rappel, certains

membres de l'APW avaient organisé un sit-in de protestation le 14 mars devant le siège de l'assemblée pour réclamer la tenue d'une session extraordinaire. Ce

sont les mêmes personnes qui se sont abstenus de voter au cours de cette deuxième session.

Ali T.

Illizi

Récupération de 130 logements sociaux squattés à Bordj Omar Idriss

PRÉS de 130 logements de type public locatif (LPL) squattés par des citoyens ont été récupérés à travers différents quartiers de la commune de Bordj Omar Idriss, wilaya d'Illizi, pour les attribuer à leurs bénéficiaires, a-t-on appris mardi à la wilaya. S'exprimant en marge des travaux de la 1ère session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), le wali d'Illizi, M. Aissa Boulehyia, a indiqué que 130 LPL, occupés illégalement par des citoyens, et avisés au préalable de les libérer, ont été récupérés et attribués à leurs véritables bénéficiaires. Rappelant que tout citoyen remplissant les critères aura accès au logement à condition de respecter les lois en vigueur en la matière, le chef de l'exécutif de wilaya a révélé que plus de 530 LPL ont été squattés par des citoyens à travers les différentes communes de la wilaya. Il a expliqué que ces logements seront récupérés pour être attribués à leurs véritables bénéficiaires, et que s'ensuivra l'établissement d'un fichier d'attribution pour renforcer l'égalité des chances et conforter les efforts de l'Etat

visant à garantir la dignité des citoyens et la promotion de leurs conditions de vie. Selon M. Boulehyia, de nombreux quartiers, dans les six communes de la wilaya d'Illizi, bénéficieront, pour un montant d'un milliard DA, d'opérations d'aménagement d'espaces verts, d'éclairage public et de raccordement aux réseaux divers. Une tranche de 26 logements a été réservée aux médecins exerçant dans la wilaya, dans le but d'assurer leur stabilité, l'amélioration de leurs conditions de vie, pour leur permettre de mener leurs missions dans les meilleures conditions a-t-il fait aussi savoir. De cette tranche de logements de fonction, 20 unités ont été réparties équitablement entre les communes de Bordj Omar Idriss et Illizi, alors que les six restant ont été affectés aux praticiens de la wilaya déléguée de Djanet, et ce en plus de la prise en charge des médecins et agents paramédicaux cœlibataires au niveau de la résidence universitaire d'Illizi. R. R.

Préparation des élections en Tunisie

La Ligue des électrices tunisiennes organise des cycles de formation au profit des femmes

■ La Ligue des électrices tunisiennes (LET) a indiqué mardi, dans un communiqué, qu'elle a entamé l'organisation d'un cycle de formation à travers la Tunisie au profit des électrices et candidates aux prochaines élections municipales.

Par Moncef G.

Ces sessions de formation, qui s'inscrivent dans le cadre du renforcement de la participation de la femme à la vie politique, visent à «sensibiliser les femmes à l'importance de la loi organique de la lutte contre la violence faite aux femmes, notamment, suite à l'entrée en vigueur de la loi organique de la lutte contre la violence faite aux femmes, le 16 février 2018, mentionnant, à l'article 18, la criminalisation de la violence politique», a-t-on souligné dans le communiqué.

Il s'agit, selon la même source, de sensibiliser les magistrats, les avocats et les partis politiques à l'importance de la loi relative à la lutte contre la violence politique faite aux femmes.

La première session a eu lieu à Tunis au profit de candidates aux circonscriptions électorales du grand Tunis. Des sessions successives se tiendront, prochainement, dans les gouvernorats de Nabeul, Médenine et Jendouba, sur le thème de la violence politique à l'égard des femmes.

La session de formation, qui s'est déroulée sur deux jours, a permis de passer en revue toutes les formes de violence politique et les sanctions reconues par la loi, outre l'exposition de témoignages de femmes victimes de violence politique.

La Ligue des électrices tunisiennes a, également, entamé, dans le cadre de ses préparatifs pour la surveillance des prochaines élections municipales, la formation de 150 observateurs et observatrices et la publication d'un guide sur l'observation des élections. Plus de 40 millions de

dollars pour l'exploitation des terres domaniales, cent millions de dinars tunisiens, soit 41,7 millions de dollars, seront affectés à l'exploitation des terres domaniales agricoles, a annoncé le ministre tunisien de l'Agriculture, Samir Taieb.

Le programme d'exploitation des terres domaniales agricoles sera réalisé sur une superficie de 45 000 hectares, dont 25 000 hectares destinés aux sociétés de valorisation et de développement agricole et 10 000 hectares aux coopératives agricoles, devant être mis à la disposition des gouverneurs, afin de les louer à un prix symbolique aux diplômés du supérieur, a détaillé le ministre.

M. Taieb a ajouté que le reste, soit 10 000 hectares seront aménagés comme des lots techniques.

La mise en œuvre du programme devrait permettre la création de plus de 3 500 emplois.

Ce programme vise à mieux introduire les terres domaniales



dans le circuit économique de manière à contribuer à la relance de l'emploi et du développe-

ment, à appuyer le marché intérieur, et partant, à améliorer la sécurité alimentaire et les indica-

teurs de la balance commerciale, et à promouvoir les exportations.

M. G./APS

L'équipage a refusé de confier des migrants aux gardes-côtes libyens

Italie : saisie du navire d'une ONG soupçonnée d'aide à l'immigration clandestine

Un juge italien a confirmé mardi le placement sous séquestre du navire d'une ONG espagnole soupçonnée d'aide à l'immigration clandestine, tout en limitant les poursuites possibles, selon des médias locaux.

L'affaire fait suite à une opération de sauvetage au cours de laquelle les secouristes de «Proactiva Open Arms» ont refusé de confier aux gardes-côtes libyens des migrants secourus au large de la Libye et ont insisté pour les conduire en Italie comme après chaque sauvetage ces dernières années.

Trois responsables de l'ONG risquent

désormais des poursuites et son bateau, l'Open Arms, est bloqué à Pozzallo, le port du sud de la Sicile où il a débarqué les migrants le 17 mars. Saisi par l'ONG, un juge a maintenu le placement sous séquestre du navire mais a rayé dans les poursuites possibles le chef d'association de malfaiteurs pour ne garder que l'aide à l'immigration clandestine.

Cette décision a pour effet de retirer l'enquête au parquet général de Catane, dont le procureur Carmelo Zuccaro avait multiplié les déclarations fracassantes contre les ONG de secours en mer l'an dernier, pour la ramener au parquet local de

Raguse. En Espagne, le placement sous séquestre de l'Open Arms a suscité un mouvement de soutien autour du slogan : «Sauver des vies n'est pas un crime».

Des centaines de personnes ont manifesté samedi, une pétition a recueilli plus de 255 000 signatures et l'ONG a reçu l'appui des acteurs Penelope Cruz et Javier Bardem, selon la presse locale. Il y a un an, une dizaine de navires d'ONG patrouillaient au large de la Libye. Désormais, il n'en reste plus qu'un, même si quelques autres prévoient de reprendre la mer au printemps.

Anis F.

Comme seul représentant légitime du peuple sahraoui

Espagne : le Parlement baléare réaffirme son soutien au Front Polisario

Le Parlement des Baléares a approuvé mardi à l'unanimité de ses groupes politiques une déclaration institutionnelle dans laquelle il a réaffirmé son soutien au Front Polisario, le représentant «unique et légitime» du peuple sahraoui à l'occasion du 42^e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD).

Le Parlement des Baléares a souligné dans son texte qu'«aujourd'hui, plus que jamais, le peuple sahraoui continue à lutter pour ses droits légitimes à l'autodétermination et à l'indépendance», tout en rejetant «l'occupation marocaine, la répression et le pillage des ressources

naturelles du Sahara occidental». La déclaration institutionnelle approuvée par le Parlement baléare prie instamment les Nations unies à promouvoir «sans plus tarder» une solution pour obtenir le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui par la tenue d'un «référendum libre et transparent comme aboutissement au processus de décolonisation inachevé».

Elle demande, par ailleurs, d'élargir les compétences de la Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso) à la surveillance des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés, «des compétences reconnues en

vertu du droit international humanitaire en ce qui concerne les territoires en cours de décolonisation et sous occupation étrangère».

En outre, le Parlement des Baléares «exige du Maroc de libérer immédiatement tous les prisonniers politiques sahraouis et la cessation des violations des droits de l'Homme dans les prisons et dans les territoires occupés du Sahara occidental».

Par ailleurs, le Parlement baléare demande également au gouvernement espagnol d'accorder le statut diplomatique à la représentation du Front Polisario en Espagne, de reconnaître la République arabe sahraouie et

démocratique et de promouvoir les initiatives politiques nécessaires pour parvenir à l'autodétermination du peuple sahraoui sur la base de la résolution 690 du Conseil de sécurité, approuvé en 1991.

Dans sa déclaration institutionnelle, le Parlement baléare encourage les citoyens et les institutions à «accompagner le peuple sahraoui dans sa lutte pour une paix juste» et à «intensifier les actions de solidarité».

De nombreuses institutions parlementaires espagnoles et de conseils municipaux ont réitéré leur soutien à la cause sahraouie en demandant au gouvernement espagnol, à l'Union euro-

péenne et à toute la communauté internationale de veiller au respect et à l'application des résolutions internationales devant aboutir à la tenue d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui qui lui permettra de décider librement et démocratiquement de son avenir. De multiples actions de solidarité sont organisées régulièrement par le mouvement espagnol solidaire avec la population sahraouie pour la soutenir et lui venir en aide, sachant que ce peuple contraint à l'exil depuis plus de 42 ans dépend entièrement des aides humanitaires étrangères.

Hafid B.



Chine

Kim Jong Un reçu en grande pompe à Pékin avant son sommet avec Trump

■ Kim Jong Un a été accueilli en grande pompe à Pékin pour sa première visite – secrète – en Chine, lors de laquelle il s'est prononcé pour la «dénucléarisation» de toute la Corée, avant son sommet attendu avec Donald Trump.

Par Rosa C.

Dans un tweet, le président américain s'est félicité de la rencontre de Pékin, estimant qu'il y avait à présent «une bonne chance» de voir le dirigeant nord-coréen abandonner ses armes nucléaires. Pour sa première sortie à l'étranger depuis son arrivée au pouvoir fin 2011, Kim et son épouse ont eu droit à une cérémonie solennelle et à un banquet sous les ors du Palais du peuple, lors de cette visite qui n'a été officiellement révélée que hier, une fois que le couple nord-coréen avait regagné son pays en train. Ce voyage, qui s'est déroulé de dimanche à hier selon l'agence de presse Chine nouvelle, souligne spectaculairement le rapprochement entre les deux voisins, divisés ces dernières années par l'appui de Pékin aux sanctions internatio-

nales visant à forcer Pyongyang à renoncer à son programme nucléaire. Kim Jong Un n'avait encore jamais rencontré Xi Jinping. «Il n'y a aucun doute que ma première visite à l'étranger (devait être) pour la capitale chinoise», a déclaré M. Kim, selon des propos rapportés par l'agence de presse officielle nord-coréenne KCNA. «C'est mon devoir solennel», a-t-il ajouté. Selon Chine nouvelle, l'homme fort de Pyongyang s'est dit prêt à un sommet avec Donald Trump, après des mois de menaces de guerre entre les deux pays autour du programme nucléaire nord-coréen. En réaction, Donald Trump a rapporté avoir reçu la veille un message du président chinois Xi Jinping selon lequel la rencontre de ce dernier avec Kim Jong Un s'était «très bien» passée et que M. Kim avait hâte de le rencontrer. Mais «en même temps et malheureuse-

ment, une pression et des sanctions maximum doivent être maintenues à tout prix !», a ajouté M. Trump. Le sommet Trump-Xi a été annoncé de sources sud-coréenne et américaine mais pas encore confirmé de source nord-coréenne. Selon Séoul, il pourrait se dérouler fin mai, mais ni le lieu ni la date exacte de la rencontre n'ont encore été annoncés. Le dirigeant nord-coréen, qui a procédé ces dernières années à une série d'essais nucléaires et de tirs de missiles susceptibles d'atteindre les États-Unis, s'est prononcé pour la dénucléarisation de la péninsule coréenne. «Notre position constante est d'être engagés en faveur de la dénucléarisation de la péninsule coréenne, conformément à la volonté de l'ancien président Kim Il Sung et de l'ancien secrétaire général Kim Jong Il, les prédécesseurs et grand-père et père respectifs de Kim Jong Un», a rapporté l'agence chinoise. Cette question «peut être résolue si la Corée du Sud et les États-Unis répondent à nos efforts en faisant preuve de bonne volonté», a ajouté le dirigeant nord-coréen. La Corée du Sud a rapporté le mois dernier que Pyongyang serait prêt à abandonner son programme nucléaire en échange de garanties américaines en matière de sécurité. Ses essais nucléaires et balistiques sont suspendus. La télévision publique chinoise CCTV a diffusé



PH. > D. R.

des images de MM. Kim et Xi se serrant la main devant les drapeaux des deux pays, en compagnie de leurs épouses. M. Xi et son hôte, vêtu d'un costume Mao anthracite, ont entendu des hymnes des deux pays avant de passer les troupes en revue. Cette visite avait été dévoilée dès lundi soir par des médias japonais, affirmant qu'un haut dirigeant nord-coréen était arrivé en train à Pékin, mais sans pouvoir affirmer qu'il s'agissait bien de Kim Jong Un. Les médias chinois s'étaient gardés de confirmer la visite, attendant vraisemblablement que M. Kim ait regagné son pays. Xi Jinping a salué l'amitié sino-nord-coréenne, forgée lors de la guerre de Corée (1950-53). «Il s'agit d'un choix

stratégique et du seul bon choix fait par les deux pays sur la base de l'histoire et de la réalité», a-t-il déclaré. M. Xi a accepté une invitation à se rendre en Corée du Nord, selon KCNA. La visite à Pékin de M. Kim constitue un retour au premier plan pour la diplomatie chinoise, qui avait pu paraître marginalisée par l'annonce d'un sommet Kim-Trump. Avant de rencontrer Donald Trump, Kim Jong Un doit s'entretenir avec le président sud-coréen Moon Jae-in fin avril dans la zone démilitarisée qui sépare les deux pays. Interrogé, le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères a éludé la question de savoir si Pékin comptait accueillir le sommet Kim-Trump.



Points chauds

Solidaires

Par Fouzia Mahmoudi

En 2012, après que Nicolas Sarkozy ait décidé de retourner à la vie politique, quelques mois seulement après sa prise de retraite faisant suite à sa défaite à la présidentielle, une association avait été créée par ses partisans politiques. «Les Amis de Nicolas Sarkozy» devait en effet aider ce dernier à retrouver une place au sein de la classe politique et à faire passer la pilule à ceux qui s'étonner de son retour après son incapacité à se faire réélire pour un second mandat. Et alors que l'ancien chef d'État est en pleine tempête aujourd'hui après avoir été mis en examen pour un présumé financement libyen de sa campagne présidentielle, peu des anciens membres de cette association se font entendre aujourd'hui pour défendre leur mentor. Et à part quelques-uns, les plus fidèles comme Nadine Morano ou Pierre Charron, ceux qui lui doivent leur carrière d'élu ou de ministre, et qui hurlaient à l'acharnement dans les médias à chaque menace judiciaire, n'apparaissent plus pour défendre «leur Nicolas». Brice Hortefeux, l'ami fidèle également entendu par la justice dans cette affaire, et que Sarkozy n'est, pour l'heure, pas autorisé à contacter, a attendu dimanche soir, soit presque une semaine après la garde à vue de l'ancien président, pour prendre sa défense dans une interview donnée au *Parisien*. Une intervention publiée en même temps que celle de Nicolas Sarkozy dans *Le Journal du dimanche*. Hortefeux y soutenait également Claude Guéant qui n'a, de son côté, pas donné signe de vie. BFM TV révèle qu'au cours de sa garde à vue l'ancien président français, placé sous contrôle judiciaire, se serait défaussé sur son ami de quarante ans ainsi que de son ancien directeur de cabinet. Au siège des Républicains, d'autres anciens fidèles font profil bas. À commencer par Laurent Wauquiez, ex-membre de l'association des Amis de Nicolas Sarkozy et ancien héritier politique autopromu de celui dont il a pris la place à la tête du parti. Selon les informations du JDD, le président des Républicains aurait expédié le problème samedi matin, lors de la réunion hebdomadaire de la direction. Sur Twitter, il a exprimé un soutien très mesuré, «confiance» en la justice «sur le fond», interrogation sur «la forme», considérant que le recours à la garde à vue est «humiliant» et «inutile». Les relations se sont crispées ces derniers temps entre les deux hommes. Le président de la région Auvergne-Rhône-Alpes n'a sûrement pas oublié les éloges publics de l'ancien chef de l'État à Gérard Darmanin, l'actuel ministre de l'Action et des Comptes publics qui a retourné sa veste pour passer chez l'ennemi En marche !. Tout comme le savon que lui a passé Nicolas Sarkozy après que Wauquiez a expliqué à des étudiants que l'ancien président était «paranoïaque» et mettait ses ministres sur écoute. Mais il n'est pas le seul, que cela soit Geoffrey Didier, Guillaume Peltier ou encore Christian Estrosi, l'on se fait discret et l'on défend du bout des lèvres l'idole d'hier. Reste à savoir comment réagiront ces derniers si des preuves nouvelles venaient à accabler encore Sarkozy. Seront-ils solidaires de celui qui était leur modèle ou le lâcheront-ils pour défendre leurs propres images et réputations ? Pour le moment, Sarkozy ne peut pas compter sur grand monde et malheureusement pour lui, à moins que l'on ne lave soudainement son nom de tout soupçon, cela ne pourra aller qu'en empirant.

F. M.

Affaire Skripal

L'Otan se joint à l'expulsion massive de diplomates russes

L'Otan s'est jointe à l'expulsion massive et coordonnée de diplomates russes par des pays occidentaux après l'empoisonnement au Royaume-Uni d'un ancien espion russe, attribué par Londres à Moscou. La Russie, qui nie toute responsabilité dans cet empoisonnement et dénonce «une provocation» et «une campagne antirusse», prépare sa riposte à ces nouvelles sanctions. L'Otan a annoncé mardi qu'elle avait décidé de retirer leurs accréditations à sept membres de la mission russe et de rejeter trois demandes d'accréditation supplémentaires. «Un message clair est ainsi adressé à la Russie : les comportements dangereux et irresponsables ont un coût et des conséquences», a déclaré le secrétaire général de l'organisation, Jens Stoltenberg. Ces mesures s'ajoutent aux 121 expulsions déjà décrétées depuis lundi par 26 pays, dont les États-Unis et 18 membres de l'Union européenne, dans le cadre de représailles coordonnées du camp occidental, sans précédent même du temps de la Guerre froide. «Jamais auparavant autant de pays ne se sont unis pour expulser des diplomates russes», a souligné mardi le ministre britannique des Affaires étrangères Boris Johnson dans le quotidien *The Times*. Il a ensuite salué devant le

Parlement britannique «une réponse internationale sans précédent et robuste à cet acte irresponsable de la Russie». Ces expulsions «pourraient constituer un tournant», selon lui. «L'alliance occidentale a pris des mesures décisives et les partenaires du Royaume-Uni se sont unis contre l'ambition irresponsable du Kremlin». Après l'expulsion de 23 diplomates russes par le Royaume-Uni – à laquelle Moscou a réagi en expulsant à son tour des diplomates britanniques –, il s'agit d'un «nouveau coup dur pour les services de renseignement russes qui mettront des années à s'en remettre», a affirmé M. Johnson. Au cours d'un échange téléphonique, les présidents français Emmanuel Macron et américain Donald Trump ont «salué la forte réaction internationale» à l'affaire de l'empoisonnement, selon un communiqué de la présidence française. M. Trump s'est également entretenu au téléphone avec la chancelière allemande Angela Merkel et les deux dirigeants se sont également félicités de cette réponse collective «à l'usage irresponsable d'armes chimiques par la Russie», selon la Maison-Blanche. Cette action coordonnée est une réponse à l'empoisonnement avec un agent neurotoxique de Sergueï Skripal et de sa fille Ioulia le 4 mars à Salisbury, dans le sud-ouest de

l'Angleterre, dont Londres, soutenu par ses principaux alliés, accuse la Russie. Les deux victimes sont toujours hospitalisées dans un état critique et «leur condition ne semble pas s'améliorer», a déclaré le secrétaire d'État britannique aux Affaires étrangères Alan Duncan. La Première ministre britannique Theresa May a dit mardi à son gouvernement que les alliés de Londres ne réagissaient pas seulement «par solidarité avec le Royaume-Uni, mais aussi parce qu'ils reconnaissent la menace» représentée selon elle par la Russie, entre annexion de la Crimée, ingérences dans des élections étrangères, cyberattaques et soutien au gouvernement syrien. Selon des propos rapportés par son porte-parole, elle a précisé travailler avec ses partenaires «sur une réponse à long terme au défi adressé par la Russie». «La Russie doit se rendre compte qu'elle est seule», a affirmé Alan Duncan. Et Paul Ryan, le président de la Chambre des représentants américaine, a déclaré que «la Russie ne partage pas nos intérêts ou nos valeurs» mais «au contraire, elle cherche à saper ces valeurs». Le ministre américain de la Défense, Jim Mattis, a estimé que la stratégie de la Russie vis-à-vis de l'Occident était de se limiter à des actes «réfutables» pour diviser et affaiblir les démocraties.



Prix littéraire Mohamed Dib

Une cinquantaine d'œuvres en lice

■ Outre les œuvres en arabe et en tamazight, le comité de la 5^e édition du prix a reçu 32 œuvres littéraires écrites en langue française dont «1994» de Adlène Meddi, «Hiziya princesse d'amour des Ziban» de Lazhari Labter, «Cubaniya» de Jaoudet Gassouma, «Le fils à maman ou la voix du sang» de Nadjib Stambouli, «L'enfant de l'œuf» de Amin Zaoui etc.

Par Adéla S.

Une cinquantaine d'œuvres littéraires écrites en français, arabe et en tamazight, sont en lice pour le Prix littéraire Mohamed Dib 2017/2018, annonce l'association culturelle «La grande maison» sur son site internet.

Dix huit romans en arabe, 32 en français et dix en tamazight, édités entre janvier 2016 et février 2018, ont été soumis par une trentaine de maisons d'édition.

Entre autres romans proposés en langue arabe, «La pluie écrit ses mémoires» de Merzak Bektache, lauréat du Grand Prix Assia Djebbar du roman 2017, «Le miel amer» de Djilali Illia, «Moula El Hayra» de Smail Yabrir, «Le gardien du parc» de Nedjmeddine Sidi Othmane, «La

danse de la lune» de Abdelkader Boudjerba, en plus du recueil de nouvelles «Et d'autres choses ennuyeuses» de Amina Cheikh, entre autres.

Dix publications en langue amazighe ont également été retenues par les organisateurs du prix à l'image de «Adrar Ay Uccen» (La montagne du loup) de Hacem Halloune, «Asebbagh» (Le peintre) de Hocine Louni, «Tamacahut Taneggarut» (Le dernier conte) de Lynda Koudache, lauréate du Grand Prix Assia Djebbar du roman 2016.

Le comité de la 5^e édition du prix a reçu 32 œuvres littéraires écrites en langue française dont «1994» de Adlène Meddi, «Hiziya princesse d'amour des Ziban» de Lazhari Labter, «Cubaniya» de Jaoudet Gassouma, «Le fils à maman ou la voix du sang» de Nadjib Stambouli, «L'enfant de



l'œuf» de Amin Zaoui, «Les galants de nuit» de Dalila Azzi, «L'année miraculeuse» de Mohamed Magani, ou encore «Le roman des PovCheveux» de

Lynda Chouten. Décerné par l'association «La grande maison» et créé en 2001, le Prix littéraire Mohamed Dib vise à promouvoir la littérature

algérienne. Le Prix littéraire Mohamed Dib a été attribué pour la première fois en 2003.

A. S./APS

8^{es} «Journées du théâtre dans le Sud» à Alger

Le spectacle «Ightireb» met en garde contre le fatalisme

La pièce de théâtre «Ightireb» (L'aliénation), une mise en grade contre le fatalisme social et intellectuel, a été présentée mardi soir à Alger, dans un registre tragi-comique, devant un public relativement nombreux. Au quatrième soir des 8es Journées du théâtre dans le Sud, qui a coïncidé avec la Journée internationale du théâtre, célébrée le 27 mars de chaque année, l'association «Ichraq» pour les arts de la scène de Biskra a présenté, au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), un spectacle qui restitue le climat social frappé par le fatalisme de la classe ouvrière et la démission des intellectuels. Adaptée par Fatima Baroudi de l'œuvre originale, «Les Emigrés» (1970), du dramaturge polonais Slawomir Mrozek (1930-2013), la pièce «Ightireb» a été soumise à une réécriture dramaturgique, signée Smail Soufrit, mise en scène par Hocine Mokhtar. Deux comédiens, Aïssa Lekhal et Tahar Rezzag, interprétant les rôles du journaliste et de l'ouvrier, respectivement, colocataires d'une pièce délabrée en terre d'exil, entrent dans un débat existentiel, où le premier tente de faire prendre conscience au second sur sa condition d'homme inconsideré, exploité dans les chantiers des riches, pendant que son interlocuteur, assumant sa

misère, lui rappelle son éloignement de la réalité et son égarement dans le débat stérile des intellectuels. D'une durée de 60 mn, le spectacle, a permis aux deux antagonistes d'entretenir une dualité, passant en revue l'ensemble des problèmes qui ont poussé au déracinement, dans des situations aux limites de l'absurde et aux échanges alternant rire et colère pour finir dans la douleur et la désillusion. Des pénuries d'eau entre autres, et la précarité des soins dans les hôpitaux, au manque de considération subi ailleurs, dans les chantiers et les milieux intellectuels, chacun des deux personnages allait de son argumentaire dans des dialogues au rythme ascendant et soutenu. Servi par un éclairage judicieux et une scénographie signée Hamza Djaballah, faite d'une vieille porte annonçant la précarité de la cahute, d'un mur et d'un cadre sur lesquels des dessins aux traits gras et aux formes différentes consignaient les souvenirs et les blessures morales, le spectacle a été relevé par les chants nostalgiques bédouins du regretté Ahmed Khelifi (1921-2012), un des maîtres de la chanson algérienne.

Auparavant, marquant la Journée internationale du théâtre, une série d'hommages a été rendue à plusieurs figures du 4^e art, l'académicienne Djamila

Mustapha Zegai, les comédiens-dramaturges et metteurs en scènes, Driss Chakrouni, Abdelhamid Rabia, Zahir Bouzerar, Haroun Kilani, Khider H'Mida, Lamri Kaouane, Mekki Soudani et Fethi Sahraoui, entre autres.

Programmées au TNA du 24 au 29 mars, les 8^{es} Journées du théâtre dans le Sud, qui accueillent le Soudan en invité d'honneur, se poursuivent hier, avec les pièces, «Aswat El Hamich wa El Kanadil» de Laghouat et «Achbah wa tawila» de Djelfa. La pièce de théâtre «El Holm El Aswad» (Le rêve noir), psychodrame existentiel sur la dualité entre la vie et la mort, fondé sur le thème de la séparation, a été présentée mardi à Alger par l'association Boudergua pour le théâtre d'El Bayedh, devant un public très peu nombreux. Accueilli par le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi, le spectacle a plongé, durant plus d'une heure de temps le public dans des atmosphères glauques, lugubres, qui restituent la teneur du texte écrit par Fatiha Tahiri et Ahmed Hichem Guendi, également metteur en scène de la pièce. Entièrement porté par Mehdi Hadji, le spectacle raconte les tourments d'un personnage qui, n'ayant pu surmonter la disparition de sa mère, s'isole dans un lieu abandonné, recouvert d'objets usés. Dans un

délire permanent, le personnage, enfermé dans le passé, évoque ses souvenirs avec sa mère. Ces reminiscences alimentent un conflit interne, opposant la fatalité et le désespoir à la nécessité d'un sursaut pour rester dans le présent et s'accrocher à la vie.

Soutenu par les apparitions furtives et intemporelles de Fatiha Tahiri et Rabh-Allah Miloud, dans les rôles de la maman et l'esprit du mal respectivement, Mehdi Hadji plaide dans son hystérie pour la vie, soumis au rythme irrégulier d'un langage direct et intense, dans un monologue interrogeant la mort. Dans un décor minimaliste délimitant l'espace du jeu, le spectacle a évolué dans la pénombre, se limitant à simple éclairage latéral et de la lueur de deux bougies placées à l'intérieur d'étais. Renforcé par un fond musical judicieusement choisi dans le mode Saba (genre oriental accompagnant les événements tragiques), le spectacle a réussi à faire de la rencontre entre la vie et la mort un moment existentiel d'une portée universelle, s'appuyant sur la théâtralisation du patrimoine à travers tous les rites et les accessoires utilisés. Les 8^{es} Journées du théâtre dans le Sud se poursuivent pour la 4^e journée consécutive.

Racim L.

Tiaret

Coup d'envoi des journées théâtrales

Le coup d'envoi des journées théâtrales locales de Tiaret a été donné mardi, à la maison de la culture «Ali-Mâachi», sous le slogan «Rencontre des noms de l'art et des pionniers du théâtre», à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du théâtre.

Le président du Conseil national des arts et des lettres, Abdelkader Bendaamache, est revenu, à l'ouverture de cette manifestation de trois jours, sur les acquis de l'artiste algérien depuis 2014, notamment en ce

qui concerne ses droits à la sécurité sociale, «en attendant d'autres droits qu'il obtiendra à l'avenir, surtout concernant les artistes ayant atteint l'âge de 65 ans et plus, à travers la nouvelle loi qui entrera en vigueur avant la fin de l'année en cours permettant aux artistes d'obtenir la carte Chifa et une pension de retraite».

Fin de l'année en cours, les lois régissant les relations de travail entre l'artiste et les différentes parties seront mises au

point à travers la définition des droits et devoirs et des contenus des contrats de travail, ainsi que d'autres législations régissant l'activité artistique, a indiqué M. Bendaamache.

Lors d'une rencontre avec les artistes, le même responsable a indiqué que 12 000 dossiers de demande de la carte de l'artiste ont été déposés, dont 9 800 ont été approuvés après étude.

Cette manifestation, organisée par la direction et la Maison de la culture de Tiaret, a vu la

participation de trois troupes locales. La cérémonie d'ouverture de cette manifestation a été marquée par la présentation d'une pièce intitulée «A la recherche d'un comédien» de la troupe «El-hadaf wahid» du chef-lieu de wilaya.

Le public a également rendez-vous avec deux autres pièces, «Madjaninie wa lakine» (Fous, mais...) de la troupe «El-machâal» (Le flambeau) de Tiaret et «Rihlat el maout» (La traversée de la mort) de

l'Association «El-Amel» des activités de jeunes et le théâtre de la commune de Mahdia. Au programme de cette manifestation, des conférences, l'une d'entre elles sur l'écrivain Kateb Yacine, ainsi que des expositions de photos et de décors de théâtre.

Des artistes ont été, d'autre part, honorés, lors de la cérémonie d'ouverture de cette manifestation et 76 cartes d'artistes ont été distribuées.

Badis C.



Championnats méditerranéens de lutte 230 athlètes au rendez-vous d'Alger



DEUX-CENT-TRENTE athlètes représentant onze pays dont l'Algérie, prendront part à la 3^e édition des Championnats méditerranéens de lutte cadets, juniors et seniors (garçons et filles), prévus du 29 au 31 mars à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger. Organisé par la Fédération algérienne des luttas associées (FALA) sous le patronage du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), cet événement sportif verra la présence du vice-président du Comité méditerranéen des luttas associées (CMLA), le Serbe Rajko Baltic et le secrétaire général, le Français Didier Sauvaire. Les pays ayant confirmé leur participation à la 3^e édition sont la France (6 athlètes), la Serbie (3 athlètes), la Grèce (50), le Portugal (6), l'Italie (7), le Maroc (3), la Tunisie (40), la Palestine (3), la Syrie (11) et l'Égypte (9). L'Algérie sera représentée par 92 ath-

lètes, toutes catégories confondues : cadets (24 athlètes), cadettes (10), juniors garçons (21 athlètes), juniors filles (8 athlètes), seniors messieurs (19 athlètes) et dames (10 athlètes). Pour le directeur des équipes nationales

(DEN) Idriss Haoues, l'Algérie prendra part aux 3^e Championnats méditerranéens avec l'objectif de décrocher des podiums dans toutes les catégories, notamment chez les seniors qui seront présents avec les cadres de l'équipe. «*Nos lutteurs prendront part à cet événement méditerranéen pour tenter de décrocher des médailles dans toutes les catégories et les styles. Notre objectif est de représenter dignement les couleurs nationales et ramener le maximum de médailles devant des lutteurs grecs et tunisiens qui sont présents en force dans cette compétition*», a déclaré à l'APS, Idriss Haoues. A cet effet, les sélections algériennes ont effectué plusieurs stages au Centre de préparation des équipes nationales à Souidania (Alger), pour bien préparer le rendez-vous méditerranéen dans les meilleures conditions et évaluer les capacités physiques de chaque lutteur.

Championnat d'Afrique des clubs de volley-ball L'OMK El-Milia perd face à GSU du Kenya

LES VOLLEYEURS algériens de l'OMK El-Milia se sont inclinés face à leurs homologues kenyans de GSU sur le score de 1 sets 3 (25-20, 15-25, 24-26, 17-25), en match comptant pour la première journée du groupe D du Championnat d'Afrique des clubs messieurs, disputé mardi au Caire (Égypte). Le premier match du groupe D, disputé plus tôt, a enregistré la victoire de Port du Cameroun devant Wollaïta d'Éthiopie par 3 sets à 1

(28-26, 20-25, 25-17, 25-23), alors que la dernière rencontre oppose à partir de 20h00, le club de Kampala d'Ouganda à Elguish (Égypte). Hier, le représentant algérien devait être opposé au Kampala d'Ouganda à partir de 18h00. Vingt-quatre clubs scindés en quatre groupes (A,B,C,D) prennent part à cette compétition. Les 2 premiers de chaque groupe se qualifieront à la phase à élimination directe jusqu'à la finale.

Tennis

Cap sur la rénovation des courts de tennis

La Ligue oranaise de tennis (LOT) mise énormément sur la réhabilitation des infrastructures dédiées à cette discipline dans la capitale de l'Ouest pour réaliser son plan d'action visant à relancer ce sport, en déclin depuis plusieurs années, selon son président Djemai Tedjini. «*Depuis mon retour sur la scène du tennis, je tente tant bien que mal de relancer cette discipline à Oran, mais cela est tributaire notamment de la réhabilitation des courts qui sont un outil de travail indispensable pour toute opération de réforme de ce sport*», a déclaré à l'APS le premier responsable de la LOT. Le processus est déjà enclenché avec la remise en état du complexe sportif de l'Association sportive des postes, télégraphes et télécommunications (ASPTT), situé en plein cœur d'Oran et ses cinq courts, ce qui a permis à la ville d'organiser le championnat d'Algérie seniors en novembre dernier après plusieurs années d'absence. «*En rouvrant ce complexe, un véritable joyau qui a, par le passé, vu naître plusieurs champions, nous avons réglé un grand problème, mais ça reste insuffisant, car d'autres sites de tennis sont toujours inexploités en raison de leur état avancé de dégradation*», a

encore regretté M. Tedjini. C'est surtout le club de tennis du Chemin de fer, connu sous le nom de l'IRSHO, qui constitue un véritable gâchis, selon le même responsable, indiquant que ce site, disposant de cinq courts, aurait contribué grandement au processus de relance de la discipline à Oran s'il était fonctionnel. «*Toutes nos tentatives de sensibiliser les propriétaires de ce site, appartenant à la Société nationale des transports ferroviaires, ont été vouées à l'échec et cet équipement reste inexploité depuis 10 ans*», a déploré le patron de la LOT, qui pourra néanmoins se consoler par la remise en service des deux courts d'Es-Sénia ayant permis à l'Association El-Wissal d'y activer, en lançant une opération de formation de 92 enfants, tout comme le club d'Aïn Bia, qui «*marche bien*», s'est félicité M. Tedjini. Les choses devraient être encore meilleures dans un avenir proche, une fois les travaux de rénovation du complexe de haï Essalam (ex-Saint-Hubert) achevés, a-t-il précisé. Cette infrastructure de 12 courts sera fermée en juin prochain pour subir d'importants travaux de rénovation en prévision des Jeux méditerranéens prévus à Oran en 2021, rappelle-t-on.

Equipe nationale Les verts refont leur apprentissage

■ C'est un tout autre match qu'a joué la sélection nationale de football face à l'Iran, n'ayant aucun rapport avec la rencontre disputée face à la Tanzanie, la semaine dernière.



Madjer aura du pain sur la planche

Par Mahfoud M.

S' inclinant sur le score de (2/1) à Graz, en Autriche, face à une équipe qui se prépare pour le Mondial, l'EN a montré un tout autre visage et a laissé apparaître des inquiétudes. C'est surtout dans l'axe de la défense que cela va mal, puisque les deux réalisations iraniennes sont venues en plein axe, après des erreurs de débutants. Les observateurs avertis avaient à maintes reprises soulevé ce problème avec une défense à chaque fois remaniée en changeant la paire centrale. Encore une fois donc,

le sélectionneur national a fait confiance à un nouveau tandem, à savoir, Chafaï-Bensebaïni, alors que Medjani a été reconverti au milieu, un poste qu'il connaît assez bien. Les Verts avaient été pris de court par l'Iran qui a eu une meilleure possession de balle alors que les poulains de Madjer ont paru crispés. Le sélectionneur national avait tenté, ensuite, de faire quelques changements dans l'effectif en incorporant tour à tour, Slimani, Abid et El Mellali, pour donner un nouveau souffle à l'attaque mais cela n'a pas vraiment fonctionné, puisque hormis le but de Chafaï, les Verts n'ont pas trou-

vé la faille. Le coach des Verts aura donc du pain sur la planche s'il souhaite relancer la machine et faire bonne figure à la prochaine CAN 2019 qui est le principal objectif des Verts. Quoi qu'il en soit, il ne faut pas enterrer cette équipe qui doit prendre du temps pour repartir sur de bonnes bases, surtout avec les changements effectués au niveau de l'effectif par le sélectionneur qui veut relancer la concurrence et fait confiance maintenant à de nombreux joueurs locaux, alors que la sélection était constituée, à un certain moment, pour sa majorité de joueurs professionnels.

M. M.

Ligue I Mobilis (24^e journée) Le MCA pour relancer le titre

Le Mouloudia d'Alger tentera de relancer la course au titre avec son court déplacement à Blida où il rencontrera la lanterne rouge du championnat,

l'USMB, qu'il tentera de battre chez elle pour le compte des matchs avancés de la 24^e journée de la Ligue I. Les gars du Doyen qui reviennent forts ces derniers temps, souhaitent confirmer leur excellente forme en enregistrant un autre succès à l'extérieur de leur base chez le dernier au classement. Les Vert et Rouge savent qu'ils n'ont pas droit à l'erreur et se doivent de réussir cette partie s'ils souhaitent rester dans la course à une place qualificative à une compétition africaine la saison prochaine. La bande à Casoni est consciente de ce qui l'attend lors de cette rencontre et se donnera à fond pour revenir avec le meilleur résultat possible. Toutefois, les Mouloudéens devront faire très attention à la bête blessée qu'est l'USMB, qui se donnera à fond pour s'extirper de la zone de turbulence, même si ce n'est pas évident. Les gars de la ville des Roses refusent quand même de mourir et ne se considèrent pas comme totalement condamnés. De son côté, la JS Saoura, qui est toujours en course pour une place hono-

nable et qualificative au moins à la Coupe de la Confédération la saison prochaine, effectuera un déplacement périlleux à Tadjenant où le DRBT l'attendra de pied ferme, surtout qu'elle joue sa survie en Ligue I et qu'il lui faudra donc raffer les trois points. Les Tadjenantis ne jurent que par la victoire, sachant qu'un autre faux pas leur sera fatal. Au stade du 24-Février de Bel-Abbès, l'USM Bel Abbès donnera la réplique au Nasr d'Hussein-Dey dans un match à six points. Les gars de la Mekera qui ont réussi à battre le PAC lors de la précédente journée, souhaitent aligner un autre succès à domicile et se rapprocher de leur objectif qui est de s'assurer le maintien le plus vite possible. Toutefois, le Nasria qui reste sur une série de 15 matchs sans défaite souhaite maintenir cette dynamique et revenir au moins avec le match nul.

M. M.

Le programme :
Vendredi 30 mars 2018 à 16h :
DRBT-JSS
USMBA-NAHD
MCA-USMB

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejouralgerie.com>

Télécommunications

Ahmed Chouadar désigné à la tête du Groupe Télécom Algérie

AHMED CHOUDAR a été désigné mercredi à la tête du Groupe Télécom Algérie, indique un communiqué du ministère de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique.

«Conformément aux orientations du gouvernement relatives à la réorganisation du secteur public marchand et en application de la résolution du Conseil des participations de l'Etat en date du 2 avril 2017, il a été procédé mercredi 28 mars 2018, à l'installation des organes de gestion des filiales du Groupe Télécom Algérie - GTA, après avoir accompli l'ensemble des

démarches liées à la reconfiguration des Entreprises publiques économiques (EPE) du secteur des télécommunications», note la même source. A cet effet, «Ahmed Chouadar est désigné pour diriger le Groupe, et est remplacé, à la tête d'Algérie Télécom Mobile-Mobilis, par Sid Ahmed Zaïdi, jeune cadre de cette entreprise».

Les autres filiales «continuent à être dirigées par Adel Kheman pour Algérie Télécom et Mohamed Anouar Benabdelouahed pour Algérie Télécom Satellite», précise le communiqué.

Hani T.

La route qui tue

Cinq morts et deux blessés dans un accident à Illizi

CINQ PERSONNES sont mortes et deux autres ont été grièvement blessées dans un accident de la circulation survenu mercredi matin sur la RN-3, sur le territoire de la commune d'Illizi, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

Une violente collision entre deux véhicules légers, sur la RN-3 au niveau du point kilométrique PK-90, a causé la mort

sur le coup de cinq personnes (38 à 63 ans), dont une femme, et fait deux blessés graves, a-t-on précisé.

Les corps des victimes ont été déposés à la morgue de l'établissement public hospitalier d'Illizi, et les blessés évacués aux urgences du même établissement, selon la même source.

K. L.

Tipaza

Destruction de 12 casemates

UN DÉTACHEMENT de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, mardi à Tipaza, 12 casemates et des outils servant dans la fabrication d'explosifs, alors que des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté à Skikda un élément de soutien aux groupes terroristes», note le communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de recherche et de fouille à Tipaza, un détachement de l'ANP a découvert et détruit, le 27 mars 2018, douze casemates, des outils servant dans la fabrication d'explosifs ainsi

que d'autres objets, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, à Skikda, un élément de soutien aux groupes terroristes», note le communiqué.

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont appréhendé quatre criminels et saisi quatre armes à feu et une quantité de munitions à Tlemcen, Laghouat et Batna, alors que trente-sept immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tlemcen et Adrar», ajoute la même source.

H. Y.

Conseil de la nation

Aujourd'hui, séance plénière consacrée aux questions orales

LE CONSEIL de la nation tiendra, jeudi à 10h00, une séance plénière consacrée aux questions orales, adressées à plusieurs membres du gouvernement, indique mercredi un communiqué du Conseil.

Ces questions concernent le Premier ministre ainsi que les

secteurs de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, de la Formation et de l'Enseignement professionnels, de la Culture et des Travaux publics et des Transports, précise le communiqué.

R. N.

Tir de missile Houthis sur l'Arabie saoudite



En plus des 6 100 familles déjà relogées à Boumerdès

Le wali ambitionne d'éradiquer 11 000 chalets avant le 5 juillet

Le wali de Boumerdès a annoncé hier que «si des dotations financières sont disponibles pour l'aménagement des cités d'habitation destinées au relogement de leurs résidents», le nombre de chalets éradiqués sur le territoire de sa wilaya sera porté à 11 000 (sur un total de 15 000), avant le 5 juillet prochain.

Par Thinhinene Khouchi

Poursuivant le programme d'éradication des chalets dans la wilaya de Boumerdès, son wali Abderrahmane Madani Fouatih, a annoncé en marge d'une opération de relogement d'une trentaine de familles résidant dans des chalets, à Tidjelabine (Est de Boumerdès), que «nous œuvrons actuellement à l'éradication du plus grand nombre possible de chalets». En effet, il a exprimé son ambition d'atteindre 11 000 chalets démolis au 5 juillet prochain, contre 6 100 chalets déjà éradiqués. Le chef de l'exécutif a assuré que cet objectif est à notre portée, sauf cas de force majeure lié à l'indisponibilité des dotations financières estimées, selon lui, à 600 millions de DA, nécessitées pour le parachèvement des aménagements externes des cités d'habitation réceptionnées. Le programme d'éradication des chalets, installés au lendemain du séisme de mai 2003 à travers la wilaya, au profit des sinistrés

avant leur redistribution dans un cadre social, prévoit une moyenne de trois opérations de relogement par mois, a-t-il ajouté, annonçant à l'occasion, une autre opération de relogement, pour avril prochain, au profit de 600 familles de la commune de Boumerdès, avant le relogement ultérieurement de 1 000 familles à Boudouaou, puis 600 à Corso. Sachant que 800 familles de la commune de Bordj Menaiel ont été relogées récemment, au titre de ce même programme d'éradication des chalets. L'opération de démolition des habitations, dans plusieurs sites de la ville de Bordj Menaiel, a été entamée immédiatement après leur libération par leurs occupants et ce, avec l'encadrement assuré par des éléments de la Protection civile de la wilaya et des équipes médicales, qui ont supervisé les opérations d'évacuation des familles, entre autres. L'opération d'éradication englobant 14 927 unités, réparties sur 95 sites à travers 28 communes, se fera de «façon progressive»

jusqu'à l'ultime phase, a assuré le wali. La démolition des chalets a permis la récupération d'une assiette de plus de 200 ha, sur un foncier ciblé estimé à 400 ha. L'assiette libérée est destinée à l'implantation de nombreux programmes de logements et d'équipements intégrés, dont 8 400 logements AADL, 1 787 logements publics locatifs (LPL) et 1 120 logements promotionnels aidés. L'opération d'évacuation des familles à Tidjelabine, supervisée par les autorités locales, a été encadrée par des équipes médicales spécialisées et des éléments de la Protection civile de la wilaya, avant la démolition immédiate des chalets libérés. Toutes les familles bénéficiaires de l'opération ont été accompagnées jusqu'à leurs nouveaux appartements, avant la récupération du foncier évacué, qui a été entouré d'une clôture pour sa protection dans l'attente de son exploitation dans des projets d'équipements publics et de développement.

T. K.

Tizi Ouzou/ Investissement

Les 35 projets en réalisation devraient générer 2 000 postes d'emploi

Quelque 35 projets d'investissement sont en cours de réalisation dans la wilaya de Tizi Ouzou, selon un bilan établi par la direction locale de l'industrie et des mines. Le montant de ces projets est estimé à plus de 14 milliards de DA et devraient générer pas moins de 1 841 postes d'emploi. Ces projets concernent essentiellement les secteurs de l'agroalimentaire, transformation de bois, plastique et métal, transformation du papier, textile,

articles scolaires et bureautique, matériaux de construction et autres, selon la même source qui précise que certains sont en phase de finalisation et le lancement de production est programmé pour le premier semestre 2018. A rappeler que durant l'année 2017, la Direction de l'industrie et des mines de la wilaya de Tizi Ouzou a enregistré 205 demandes d'assiettes foncières pour l'installation de projets d'investissement. Cela représente

18% de l'ensemble des demandes inscrites qui est de 1 114 projets à compter de l'année de mise en application du Calpifre en 2011. Et des 1 114 dossiers reçus, 270 demandes ont obtenu des arrêtés de concession. Mais en raison des défaillances des porteurs de certains projets pour plusieurs motifs, notamment des oppositions de riverains, 26 sur les 270 arrêtés de concessions ont été annulés.

Hamid M.